



Investissement, dette et fiscalité : nous revendiquons la comparaison

La droite attaque systématiquement la majorité régionale sur le niveau des dépenses, de la dette et de la fiscalité. Dans ce domaine rien ne remplace la comparaison. Penchons-nous donc sur les réalités de la Région, de l'Etat, et du Conseil général du Maine-et-Loire que dirige Christophe Béchu, notre probable challenger :

Les investissements et la dette

La Région a doublé en 5 ans le niveau de ses investissements : 600 millions d'Euros en 2009 contre 300 en 2004. La part des investissements dans le budget régional est de 45% alors que la moyenne des régions françaises est de 38%.

Plus de la moitié de cet investissement est autofinancé sur l'épargne régionale qui a chaque année augmenté depuis 2004 montrant ainsi la qualité de notre gestion qui limite les dépenses courantes de fonctionnement. L'emprunt représente moins de la moitié des investissements de la Région, soit un peu plus de 20% de notre budget. Trois années de l'épargne régionale suffisent à rembourser la totalité de la dette.

L'Etat annonce pour 2009 un déficit de 140 milliards d'Euros sur un budget total de 360 milliards. La capacité d'autofinancement de l'Etat est donc nulle. Selon ses propres chiffres la dette publique atteindra 84% du PIB fin 2010. En 2009 le paiement des intérêts de la dette représente déjà 46 milliards soit le 2^e poste budgétaire de l'Etat.

Le Conseil général du Maine-et-Loire

La dette du Conseil général du Maine-et-Loire a explosé en très peu de temps. Elle est passée de 33 millions d'Euros en 2004 à 158 millions d'Euros en 2008. Elle est attendue à 264 millions d'Euros en 2009 pour un budget inférieur à 700 millions d'Euros !

En 2004, cette dette représentait 73 € par habitant. En 2008 elle représente 243 € par habitant. Et ce n'est pas fini.

La situation financière du CG 49 devient donc critique. Les marges de manœuvre financières du département sont tellement faibles que là où la Région peut rembourser l'intégralité de sa dette avec trois années d'épargne il faut aujourd'hui 10 ans d'épargne au Conseil Général de Maine-et-Loire pour rembourser la sienne.

La fiscalité

Les impôts en **Pays de la Loire** ont peu augmenté depuis 2004. La taxe régionale sur les permis de conduire a été supprimée en 2004. Cela a été possible grâce à notre rigueur de gestion et malgré les mauvais coups de l'Etat : coupes sombres du gouvernement dans ses dotations aux Collectivités territoriales, transferts de compétences non compensés financièrement.



	<u>2004</u>	<u>2008</u>	<u>Variation</u>
Taux de la taxe foncière	2.23%	2.66%	+19.28%
<i>Exemple valeur locative 2000 €</i>	44.60 €	53.20 €	+8.60 €

(Il n'y a pas de part régionale sur la taxe d'habitation)

Dans le même temps, le **Conseil Général du Maine-et-Loire** a fait exploser la fiscalité locale depuis qu'il est dirigé par Christophe Béchu. Ceux qui voudraient nous donner des leçons devront d'abord balayer devant leur porte et justifier d'une augmentation de la fiscalité locale 10 fois supérieure à celle de la Région.

	<u>2004</u>	<u>2009</u>	<u>Variation</u>
Taux de la taxe foncière	9.35%	11.76%	+25.78%
<i>Exemple valeur locative 2000 €</i>	187 €	235.20 €	+48.20 €
Taux de la taxe d'habitation	6.08%	7.9%	+29.93%
<i>Exemple valeur locative 2000 €</i>	121.60 €	158 €	+36.40 €

Soit +84.60 € depuis 2004

Du côté de l'**État**, la majorité UMP a créé plus de 20 nouvelles taxes depuis 2007, la dernière en date étant la taxe carbone. La plupart d'entre elles touchent la consommation et les ménages.

Les réductions d'impôt qui se sont multipliées depuis 2007 avec le paquet fiscal bénéficient principalement aux plus riches.